

ANNEXE

FICHE DE MISSION PROFESSEUR RELAIS AUPRÈS DES MUSÉES GADAGNE, MALARTRE ET IMPRIMERIE

Présentation des musées

Gadagne et ses deux musées, le musée de l'Imprimerie et de la Communication graphique et le musée de l'Automobile Henri Malartre ont été regroupés administrativement en 2016. Ils conservent des collections et conduisent des projets touchant autant au patrimoine historique de la ville de Lyon qu'aux techniques, arts et savoir-faire français, occidentaux, voire extra-européens. La qualification de « musées d'histoires et de sociétés » (MHS) définit l'ambition des quatre musées, qui souhaitent s'inscrire au cœur de la cité, proposer des récits et résonner avec les contextes sociaux contemporains.

Gadagne regroupe deux musées dans l'un des plus beaux monuments Renaissance de Lyon. Le MHL (musée d'histoire de Lyon) a été entièrement rénové en 2023 à partir d'une approche pluridisciplinaire. Il raconte l'histoire de Lyon à travers quatre thématiques :

- Portraits de Lyon (portait historique et urbain)
- Les pieds dans l'eau (relations des Lyonnais avec leurs cours d'eau)
- Qu'est-ce que tu fabriques (aventure industrielle et ouvrière lyonnaise)
- Lyonnaises, Lyonnais ! (histoire des pouvoirs et engagements dans la ville)

Le MAM (musée des arts de la marionnette) est le seul « Musée de France » consacré exclusivement à cet art vivant. Son parcours réactualisé tous les 4 ans présente plus de 300 marionnettes, répertoires et décors traditionnels et contemporains.

Le musée accueille également des marionnettistes contemporains dans le petit théâtre de Gadagne.

Le musée de l'automobile Henri Malartre

Sur les bords de Saône, à 11km au nord de Lyon, le château de Rochetaillée-sur-Saône et son parc arboré de 3 hectares, servent d'écrin au musée de l'Automobile Henri Malartre.

Le château abrite les collections d'automobiles, de cycles, de motos anciennes et de transports en commun lyonnais d'Henri Malartre. De la Mercedes de parade d'Hitler à la Vivastella des frères Lumière, plus d'une centaine de véhicules d'exception sont présentées. Le musée conserve de nombreux véhicules fabriqués dans la région lyonnaise. Ces marques comme Luc Court ou Rochet-Schneider étaient les fleurons de l'industrie automobile mondiale du début du 20ème siècle.

Le musée dispose d'un atelier de mécanique qui entretient et restaure les véhicules dont la majorité est en état de fonctionnement.

Le Musée de l'imprimerie et de la Communication Graphique

Le Musée de l'imprimerie se signale tant par la richesse de ses collections que par ses expositions temporaires.

Les collections du musée racontent l'invention de l'imprimerie, le livre, l'évolution des techniques ainsi que les contextes historiques. Le Musée est également tourné vers les cultures graphiques qu'il expose dans ces parcours.

L'établissement accueille chaque année une résidence de jeunes artistes autour des techniques de l'imprimerie mises en œuvre au musée (estampe, illustration, gravure, etc.).

Aujourd'hui en travaux, le musée de l'Imprimerie et de la Communication graphique est actuellement fermé au public pour des travaux de mise en accessibilité PMR jusqu'en 2027. Dans ce contexte nous allons retravailler l'ensemble de nos parcours et propositions pédagogiques à destination des scolaires.

La mission se décline autour de ces trois musées qui entretiennent des liens étroits dans leurs programmations et dans les projets proposés aux élèves. Les missions au Musée de l'imprimerie débuteront à partir de septembre 2026 après réouverture du musée.

Selon la circulaire n°2010-040 du 30-3-2010, la mission du professeur relais se décline selon quatre orientations principales communes à tous les professeurs relais :

- Accompagner les enseignants dans la mise en œuvre des projets et des dispositifs relevant de l'éducation artistique et culturelle.
- Informer le milieu scolaire des activités et des ressources proposées par l'institution culturelle et promouvoir sa fréquentation par les enseignants et les élèves.
- Contribuer à la conception et à la mise en œuvre des actions de formation interdisciplinaires à l'intention des enseignants.
- Produire et mettre à disposition des ressources pédagogiques.

Le professeur relais auprès des musées de Gadagne, Malartre et de l'Imprimerie est chargé, sous la responsabilité du délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle de :

- Travailler en étroite concertation avec l'équipe de la DAAC, plus particulièrement avec la chargée de mission Architecture, Patrimoine, Mémoire et avec les autres professeurs relais ;
- Accompagner la mise en œuvre de projets EAC en partenariat avec les 3 musées ;
- Promouvoir et accompagner les dispositifs spécifiques de l'EAC, en faisant le lien entre les musées et les établissements scolaires du territoire ;
- Participer à l'organisation et à la mise en œuvre de formations à destination des enseignants (parcours de formation DAAC).
- Contribuer à la production de ressources pédagogiques transversales conformément aux objectifs du parcours d'éducation artistique et culturelle.

Le professeur relais sera inclus dans un réseau de 51 professeurs relais coordonné par la DAAC de l'académie de Lyon, au service de la politique académique en EAC portée par la DAAC. Il œuvrera en faveur de la pédagogie de projet, du partenariat artistique et scientifique et de l'interdisciplinarité. Il portera auprès du public scolaire et des partenaires culturels les priorités académiques.

Le professeur relais rédige chaque année un bilan d'action détaillé, adressé au délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle.

Cette mission donne lieu à 1 IMP de taux 3, pour un montant total de 2500 euros pour une année scolaire complète et nécessite 4 heures de travail hebdomadaire. Le professeur relais organisera en concertation avec son chef d'établissement, son emploi du temps afin de pouvoir travailler dans les locaux des musées, alternativement chaque semaine. Il se rendra disponible pour la formation annuelle des professeurs-relais organisée par la DAAC, ainsi que pour toute action de la DAAC où l'exercice de sa mission serait requis.

Les enseignants de toutes disciplines titulaires dans le 2nd degré dans un établissement public de l'académie de Lyon peuvent postuler.

La mission est renouvelable tous les ans, après un entretien avec le délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) doivent être envoyées exclusivement par mail à l'attention de Monsieur Mathieu Rasoli, délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle, à daac@ac-lyon.fr, avant le **26 janvier 2026** délai de rigueur.

Les entretiens de recrutement auront lieu **le 3 février 2026 matin.**